الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 09/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société « ATOS SE », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 9 septembre 2021 le prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société « ATOS » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission d'un maximum de 2 199 863 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Atos IT Services, Atos ITS Nearshore Center Maroc et Bull Maroc.

La période de souscription au Maroc s'étalera du 10 au 20 septembre 2021 inclus. Le prix de souscription a été fixé à 31,74 euros soit 332,27 dirhams.

Le prospectus est complété par :

- Le Document d'Enregistrement Universel 2020 d'Atos SE déposé auprès de l'AMF le 7 avril 2021 sous le numéro D.21-0269 ;
- Le Document d'Information Clés pour l'Investisseur du FCPE « Atos Relais 2021 » agréé par l'AMF sous le numéro d'agrément : (C) 990000128419 et son règlement ;
- Le Document d'Information Clés pour l'Investisseur du Compartiment « Sprint Dynamic » du FCPE « Atos Stock Plan » agréé par l'AMF sous le numéro d'agrément : (C) 990000092579 et son règlement ;
- L'avenant n°16 du 30 août 2021 au règlement du PEG mis en place le 17 juillet 2000 et ses annexes.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à SGMB et sur le site internet de « Atos ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/034/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma